

Lille, le 19 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Le Ministère de l'éducation nationale s'est engagé à mener une politique active en faveur des personnes en situation de handicap, afin de leur offrir un accompagnement et une écoute individualisée, en toute confidentialité.

Vous déclarer bénéficiaire de l'obligation d'emploi vous permet de bénéficier d'accompagnements (techniques et humains), et de prétendre, selon votre situation administrative à certains droits (cf. annexes jointes), vous permettant d'améliorer vos conditions de vie et de travail.

Vous trouverez, ci-joint :

- la liste des situations donnant droit à une reconnaissance comme personnel en situation de handicap et bénéficiaire de l'obligation d'emploi,
- un guide « Handicap au travail »,
- une plaquette d'information générale,
- un formulaire « accompagnement des personnes en situation de handicap » qu'il vous appartiendra, le cas échéant, de remplir et de renvoyer à l'attention du correspondant handicap académique.

Par ailleurs, **je vous informe que, si vous vous êtes déjà déclaré lors de campagnes précédentes, vous n'avez pas à renvoyer le formulaire de recensement**, sauf en cas de renouvellement de votre qualité de reconnaissance de travailleur handicapé ou d'expression de nouveaux besoins.

Personnes ressources à contacter :

- pour les personnels enseignants du 2nd degré public, personnels d'éducation et psychologues de l'Éducation Nationale : Stéphanie LANDMANN- Département des Personnels Enseignants- Bureau des congés- Tél : 03 20 15 65 97- Courriel : dpe-b1@ac-lille.fr,
- pour les personnels enseignants du 1^{er} degré public affectés dans le Nord : Thomas BERTIN- D.S.D.E.N. du Nord- Division des Personnels de l'Enseignement Public 1^{er} degré- Bureau des gestions particulières- Tél : 03 20 62 30 39- Courriel : dpeia59.bgp@ac-lille.fr,
- pour les personnels enseignants du 1^{er} degré public affectés dans le Pas-de-Calais : Christine OLIVIER- D.S.D.E.N. du Pas-de-Calais - Division des Personnels- Bureau des positions et situations particulières- Tél : 03 21 23 82 36- Courriel : ce.i62dp-a3@ac-lille.fr,
- pour les personnels enseignants du 1^{er} et 2nd degré privés : Jérémy FOVEZ- Département de l'Enseignement Privé- Bureau de l'organisation scolaire, des moyens et des affaires générales- Tél : 03 28 37 16 56- Courriel : ce.depbosmag@ac-lille.fr,
- pour les personnels de direction, d'inspection, administratifs, techniques, sociaux et de santé : Frédérique DREPEBA- Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs- Secrétariat- Tél : 03 20 15 94 72- Courriel : ce.depa@ac-lille.fr,



- pour les accompagnants d'élèves ou de personnels en situation de handicap (AESH) et les contrats aidés : André MEREAU- D.S.D.E.N. du Pas-de-Calais- Service académique de gestion et de recrutement des AESH et contrats aidés- Tél : 03 21 23 82 89- Courriel : dsden62.sagere@ac-lille.fr,

La Direction des ressources humaines, les divisions et bureaux de gestion du Rectorat et des D.S.D.E.N. se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Recteur de l'Académie de Lille



Luc JOHANN